

# SERVICE COMMUNAUTAIRE = VOLONTARIAT OBLIGATOIRE !!!

LES ALLOCATAIRES SOCIAUX DU CPAS,  
NOUVEAUX PRISONNIERS CONDAMNÉS À  
L'EMPLOI FORCÉ

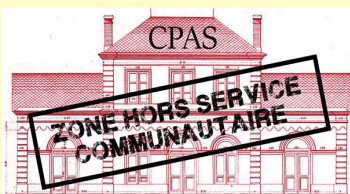
LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL  
ENVOIE LES ALLOCATAIRES  
SOCIAUX AU BAGNE

UN MINISTRE DE L'INTÉGRATION  
SOCIALE CONTRE LE TRAVAIL, MAIS  
POUR L'ESCLAVAGE

**EMPLOI  
GRATUIT?  
NON!**

**REJOIGNEZ-NOUS SUR FB:  
BOYCOTT SERVICE COMMUNAUTAIRE**

LA SUITE C'EST QUOI?



**BOYCOTT DU SERVICE COMMUNAUTAIRE**

## Tous les mercredis, jeudis et vendredis de chaque semaine du 13 septembre au 13 octobre, nous marchons.

Nous traverserons des communes de Wallonie et de Bruxelles afin d'y rencontrer élus politiques, représentants des CPAS, responsables d'associations et citoyens de tous horizons.

Nous marchons pour échanger nos points de vue et défendre nos convictions à propos de ce que l'on appelle «**le service communautaire**»

Nos convictions sont simples : ce "service communautaire" est **une indignité** qui conduit à la prestation gratuite d'heures de travail en échange d'allocations sociales et constitue dès lors une concurrence déloyale avec le travail salarié.

Ce "service communautaire" fait partie des dispositions prises par Willy Borsus lorsqu'il était ministre fédéral et qu'il avait mis sur pied une vaste réforme des relations entre les CPAS et les citoyens qui ont besoin, pour une période plus ou moins longue, du soutien de la collectivité communale. Parmi ces réformes figure ce "service communautaire".

La loi précise que ce service communautaire n'est pas obligatoire. Pourtant, beaucoup de CPAS le proposent à leurs usagers. En faisant cela, ils créent les conditions d'un abaissement de la norme et d'un recul social qui ne mèneront jamais à un emploi stable et menaceront d'autres statuts et d'autres métiers. **Le vôtre, demain ?**

Plusieurs CPAS ont déjà décidé de ne pas mettre en route ce "service communautaire". Un grand nombre d'associations ont décidé de ne pas accueillir des allocataires soumis à ce "service communautaire".

Au fil de notre route, nous dirons que le volontariat, la solidarité sont des choses essentielles et que nous encourageons. Mais nous rappellerons que, **le volontariat, c'est volontaire**. Sinon, c'est de l'astreinte et de la réquisition...

C'est pour cela que nous marchons.

Pour convaincre nos interlocuteurs que la seule réponse réaliste à cette atteinte aux droits des personnes en difficulté est le **boycott**.

### Quand et où?

**Province de Namur:** 13 septembre-9h-Namur - 14 septembre-10h-Andenne - 15 septembre Huy et Marchin

**Province du Luxembourg:** 20 septembre Marche-en-Famenne - 21 septembre Hotton et Erezée - 22 septembre Bomal

**Province de Liège:** 27 septembre Verviers - 28 septembre Pépinstère - 29 septembre Herve

**Nord et centre de la Prov. du Luxembourg:** 04 octobre Vielsam et Gouvy - 05 octobre La Roche-en-Ardenne - 06 Bastogne et Saint-Ode

**Bruxelles:** 04 octobre Forest, Saint-Gilles et Ixelles - 05 octobre Bruxelles et Jette

**Province de Namur:** 11 octobre Dinant - 12 octobre Ciney

**Province du Hainaut:** 11 octobre Lens, Mons, Ath et Jurbise - 12 octobre Tournai, Peruwelz et Antoing - 13 octobre Thuin

### Plus d'infos:

[boycott.service.communautaire@gmail.com](mailto:boycott.service.communautaire@gmail.com) - tel. 0476 96 95 43

**Page FB:** Boycott du service communautaire